

Lahonce - LEHUNTZE

La Lettre / Eskutitza

CHRONIQUES MUNICIPALES

Herriko Taldeak

ECONOMIE - FINANCES

MICRO CRÈCHE MAYLOU

La micro crèche Maylou implantée sur Lahonce accueillera 10 enfants par jour.

Elle ouvrira ses portes le 4 Janvier 2021 (accueil des enfants à partir du mardi 5/01), au 90 Allée du Four à Chaux (secteur route de la gare).

170m² de locaux spacieux et lumineux et 300m² d'extérieur permettront aux professionnels de la petite enfance d'offrir aux petits enfants un monde ouvert dans un cocon de nature, et les accompagner dans leur évolution tout en les protégeant.

Autour de la porteuse du projet, Cathy, 55 ans, Educatrice de jeunes enfants et Maeva, 30 ans, diplômée d'un CAP Petite enfance.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la commune.

Contact : Carole NAEM – lahonce@microcrechemaylou.com – 06 08 70 72 35



PROJET ELENA

Le Conseil Municipal a donné majoritairement son accord ce lundi 7 décembre à la signature d'une convention entre la CAPB et la commune permettant l'accès au programme ELENA. Ce programme relève de fonds européens (Banque Européenne d'Investissement) et porte sur la « Renovation énergétique du patrimoine public et développement des énergies renouvelables au service de la neutralité carbone du Pays Basque ». Nous avons fait le choix d'inscrire l'ensemble de nos Ets Recevant du Public (ERP) dans ce dispositif. La phase d'études commence et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui y sera donnée. Le but étant bien sûr de consommer moins et mieux qu'il s'agisse de notre planète comme de nos finances.

PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX COMMERCES

Nos commerces rencontrent un franc succès et vous êtes nombreux à vous y rendre, le plus souvent en voiture. Afin de favoriser le stationnement parking pour tous les usagers (parents d'élèves, clients, riverains...), nous allons mettre en œuvre des « places réservées commerces ». Dans un souci de cohabitation courtoise, ces places seront matérialisées pour un meilleur repérage et feront l'objet d'une convention d'occupation du domaine public. L'idée étant de favoriser l'accessibilité des clients au plus près des commerces. Nous comptons sur votre civisme pour respecter ce marquage.

ENVIRONNEMENT

PROPOSITION JARDINS FAMILIAUX

Les activités aux jardins familiaux ont été nombreuses cette année, malgré un environnement sanitaire particulièrement difficile.

Les jardins familiaux sont répartis en plusieurs parcelles. Elles sont affectées par la municipalité à des particuliers pour subvenir aux besoins de la famille ou pour s'adonner au plaisir du jardinage. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour connaître les modalités d'accession aux jardins.

Pour les parcelles non occupées, la municipalité a décidé de laisser les plantes sauvages, vivaces ou annuelles, plus

communément appelées « mauvaises herbes » en place. Ces végétaux, considérés comme inutiles, sont pourtant une riche source d'alimentation pour de nombreux animaux et insectes.

Et, afin de préparer au mieux le printemps, l'équipe municipale continue à réfléchir pour faire de ce lieu un espace toujours plus agréable et convivial.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

C'est dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, que les membres de l'association « Les Carrioles Vertes » sont intervenus auprès des enfants du centre de loisirs pour une

séance de sensibilisation au compostage. Au programme, la diffusion d'un petit film pédagogique sur la pratique du compostage individuel et collectif, l'observation des petits insectes acteurs du compost, et pour finir, un quiz sur les bonnes pratiques du tri des bio déchets.

Suite à l'accueil enthousiaste des enfants, cette initiative pourra se poursuivre, avec cette fois, la visite de la parcelle route des Barthes, où l'association a déjà traité 15 tonnes de bio déchets depuis leur installation !



CHRONIQUE MUNICIPALE

Hiriko taldeak

TRAVAUX

La période automnale, avec ses phénomènes météorologiques violents, a perturbé le confinement sanitaire que nous vivons tous depuis le début de cette année 2020. De fortes tempêtes ont généré des dégâts importants dans la commune jusqu'à déclencher une procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle par la collectivité, pour celle notamment du 26/10/2020. Arbres arrachés et inondations importantes ont fait intervenir les services techniques, afin de protéger les riverains impactés et éviter des accidents. Des études et des analyses sont en cours pour remettre en état les espaces communaux concernés, en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, et pour prendre les mesures de protection nécessaires des administrés.



Les mesures de confinement, bien que contraignantes pour tous en termes d'accès et d'utilisation de locaux, nous ont permis d'avancer sur les actions correctives à effectuer pour la sécurité des utilisateurs.

Ainsi, nous avons remis en état l'éclairage de secours de la grande salle Kiroldegi avec la reprise complète de la VMC, qui devenait un impératif sanitaire en cette période de diffusion de virus. De même, nous avons travaillé sur les centrales d'alarme incendie des bâtiments de la mairie ainsi que sur le dimensionnement électrique des portes coupe-feu de l'école, suivant les recom-



mandations du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Pour terminer, nous avons déclenché le programme 2020 de remise en état de certaines portions de voirie (rue Etchelecou, chemin du réservoir d'eau, chemin du ruisseau Artech, Impasse Artech et chemin Mendibil), afin de le finaliser avant la fin de l'année.

Toute l'équipe des services techniques vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, tout en restant prudents. Prenez soin de vous.

URBANISME

PLAN LOCAL DE L'HABITAT 2020-2025

Par délibération en date du 1^{er} février 2020, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a arrêté le Programme Local de l'Habitat Pays Basque 2020-2025 et tiré le bilan de la concertation.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire et d'assurer entre les communes et les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement.

Le projet de PLH est structuré en trois parties :

- **Le diagnostic (partie I)** comprend un bilan et l'analyse du fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat sur le territoire.

- **Les orientations et objectifs du PLH (partie II)**

- mieux organiser et maîtriser les croisances démographique et urbaine des espaces littoraux et rétro-littoraux et accompagner le développement du Pays Basque intérieur ;

- consolider les centralités, grandes et petites via une production de logements et une action foncière adaptées, au service de la qualité urbaine et résidentielle, respectueuse de l'identité du Pays Basque ;

- diversifier la construction de logements pour la rendre financièrement plus accessible aux ménages locaux ;

- amplifier la dynamique d'amélioration, notamment énergétique du parc existant, et anticiper les dévalorisations ;

- développer des produits d'habitat solide ;

- se doter des moyens pour suivre la politique locale de l'habitat et atteindre les objectifs du PLH.

Pour la commune de Lahonce, les objectifs annuels de production sont de 22.9 logements (contre 26.9 entre 2010 et 2018), avec 30% de logements sociaux.

- **Le programme d'action (partie III)**

Le budget alloué à la réalisation de ce PLH est d'en moyenne 17 M€ par an.

Conformément aux dispositions de l'article R 302-9 du Code de la construction et de l'habitation, les conseils municipaux des communes membres doivent émettre un avis sur le projet de PLH. Un avis favorable a été émis à la majorité lors du Conseil Municipal du 07/12/2020.

Tous les documents afférents au PLH sont téléchargeables sur le site de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (diagnostic, document d'orientation et programme d'action, rapport non technique)

MAISON OYHANTO

Datant probablement de la fin 17^e siècle, la maison Oyhanto appartient au maigre patrimoine bâti de la commune. Bien qu'elle ne marque plus le paysage de sa



seule présence, elle a toutefois laissé sa trace dans la toponymie.

En octobre 2019, la Commune de Lahonce avait sollicité l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées Atlantiques pour étudier la faisabilité d'un projet de réaménagement de la Maison dite « Oyhanto », ce bien étant à la vente.

A la suite de ces premières réflexions, la commune a confirmé son intérêt pour la maîtrise publique de ce foncier dans l'objectif de porter un projet de valorisation du patrimoine, et a sollicité par courrier en date du 10/02/2020 l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Pays Basque, en vue d'assurer une mission de veille foncière.

Suite à la réception d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) reçue en mairie le 6 juillet, l'EPFL Pays Basque a mené la procédure de préemption et acquis l'intégralité du bien cadastré AH n°107 dit « Maison Oyhanto » pour le compte de la commune.

Ce projet à vocation « habitat » constitue désormais une priorité opérationnelle.

Le contenu programmatique et les dimensions techniques restant à définir, des études (faisabilité, structurelle, thermique,...) seront lancées à court terme, avant établissement d'un cahier des charges et d'un appel à projet.

ÉCHOS DE LA COMMUNE

Herriko Oihartzunak



ECOLE, ENFANCE, JEUNESSE

LES ALSH GARDENT LE CAP !

Dans la lignée d'un été mené tambour battant, nos deux ALSH ont confirmé leur dynamique et leur attractivité dès la rentrée de septembre. Les vacances d'automne ont notamment été marquées par un record de fréquentation depuis la création de l'ALSH 3-10 ans en 2016. Les projets impulsés par l'équipe d'animation ont été particulièrement suivis et ont confirmé l'importance de travailler sur des cycles thématiques.

De septembre à début novembre, les 3-10 ans ont ainsi perfectionné leur connaissance du « Pays Basque » (chants, danses, gastronomie, villages, mythologie...) avant d'embarquer vers les animations spéciales « Halloween » conclues par une journée festive où

déguisements et friandises étaient de rigueur.

Décorations fantomatiques et déguisements rangés, l'équipe accompagne désormais les enfants sur la thématique de l'espace et ce jusqu'aux vacances de février. La découverte et la conquête de l'espace en passant par l'imaginaire qu'il suscite, structureront les temps d'animation pour apprendre en s'amusant autour d'activités ludiques et pédagogiques. Une bonne raison de plonger la tête dans les étoiles !

Du côté de l'Espace Jeunes, l'automne a été marqué par le lancement d'un Top Chef EJL. Ateliers cuisine, du sucré, du salé, du croquant gourmand, les jeunes ont cuisiné les uns pour les autres cumulant les bons points et les bons moments autour de la table. Freinés dans leur élan culinaire par l'application d'un nouveau protocole sanitaire, il faudra encore patienter avant de reprendre



Préparation du repas par les jeunes de l'EJL

le concours. Il en va de même pour le championnat de Ligue 1 EJL où les équipes mixtes conserveront les maillots au vestiaire avant de pouvoir s'affronter à nouveau. Désormais, les jeunes se projettent vers les vacances de février avec l'espoir du maintien du séjour au ski. Comme pour beaucoup d'activités, l'évolution des mesures sanitaires déterminera grandement les projets portés et les modalités d'animation.

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE RENFORCÉE

Dans l'objectif de poursuivre le développement qualitatif des ALSH et de renforcer l'équipe d'animation au regard des besoins inhérents à la fréquentation et aux amplitudes d'ouverture, la commune a décidé de recruter un directeur adjoint des ALSH. Thomas HEINIS, actuellement en poste à la mairie d'USTARITZ, rejoindra les rangs des agents communaux à la fin du mois de janvier et épaulera Mickael HERVE dans ses missions de direction. Après plusieurs années de direction dans des communes de dimension supérieure, Thomas mettra désormais son expérience au service des enfants et des jeunes lahonçais. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans les projets qu'il impulsera dans la commune.



Derniers préparatifs avant Halloween

CCAS

L'année 2020 a été une année bien particulière et les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de programmer et de proposer à nos aînés la traditionnelle sortie début octobre afin de préserver la santé de chacun d'entre nous.

Aussi, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé d'offrir à tous les Lahonçais de plus de 75 ans un colis afin d'égayer un peu cette fin d'année.

Les membres du CCAS se feront un plaisir de venir vous l'apporter.

Bonne fin d'année à vous tous.



Préparation des colis par les membres du CCAS



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Comme vous avez pu le constater, la commune de Lahonce a procédé au changement des décorations de Noël.

En ces temps plutôt moroses, nous avons essayé de mettre un peu de gaieté dans le centre du village en y installant des sapins et de nouvelles illuminations.

Merci aux agents du service technique pour leur implication lors de l'installation de ces décorations dans des conditions météorologiques épouvantables.

Animations

Animazioak



La commune de Lahonce n'organisera pas la traditionnelle cérémonie des vœux au mois de janvier avec les associations, les nouveaux arrivants et les élus en raison de la situation sanitaire

CONCERT

La chorale LAUHAIZETARA de Bayonne, dirigée par Miguel Torres a reçu dans le cadre d'un échange, la chorale CANTILOU CORAIL de Marseille du 20 au 25 octobre 2020 pour un périple au Pays Basque. Ils avaient prévu d'organiser un concert dans l'église de Lahonce le 23 octobre 2020. Après beaucoup d'interrogations liées à la pandémie, ce concert a finalement pu avoir lieu dans le respect des règles sanitaires dans notre abbaye. Nous avons pu, tout au long de ce concert, apprécier la qualité des chants des 2 chorales.

A la fin du spectacle, une surprise attendait les chanteurs : les JOALDUNAK au son de leur cloches ont clôturé cette belle soirée sur le fronton pour le plus grand bonheur des Marseillais qui ont ainsi pu découvrir une partie de la culture basque.



TÉLÉTHON

L'année 2020 n'aura pas pu voir fleurir les différentes animations que la commune et les associations lahonçaises proposent lors de ce week end du Téléthon.

Cependant, nous avons maintenu la tombola avec sa vente de tickets et assuré 2 permanences entre les 2 commerces samedi 5 et dimanche 6 décembre 2020, ce qui a permis de récolter quelques dons supplémentaires.



Nous avons donc pu reverser 2000 euros à l'AFM.

Merci à tous les donateurs pour les lots de la tombola ainsi qu'aux volontaires qui ont assuré les permanences dans la bonne humeur malgré le froid glacial !

A NOTER

Gogoan hartzeko

DÉCÈS HERIOTZAK

• 10/09/2020 : LAPIÉ Paul • 25/10/2020 : GLÉNADEL Thérèse • 03/11/2020 : PIERA André

NAISSANCES SORKUNTZAK

• 02/10/2020 : ANQUETIL Myla • 19/10/2020 : GIL TELLECHEA Anaë • 27/10/2020 : SORE LAFFITTE Améthys • 29/10/2020 : DOZIER RITO Nathan • 29/10/2020 : GOMEZ Nolan • 06/11/2020 : FOURCADE Charlotte • 12/11/2020 : BERGEROT Augustin

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

UNE OPPOSITION ENGAGÉE ET FORCE DE PROPOSITION

Le scrutin des dernières élections a investi 3 élus de l'opposition. Il nous revient l'honneur et la responsabilité de représenter les électrices et les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe « UNIS POUR LAHONCE ». Nous les en remercions.

Une antenne mobile Orange sur Urcuit à la frontière entre les 2 communes qui devient le problème de Lahonce

Nous aurions préféré que ce dossier soit traité par la commune d'Urcuit plutôt que de voir notre maire s'en sortir par une pirouette en proposant un terrain sur notre commune.

Les chiens sans laisse

C'est un problème récurrent, malgré les belles promesses du maire. On voit trop souvent des chiens non tenus en laisse, que ce soit au Lac Arbéou ou

sur l'île de Lahonce, juste à côté de chez lui. Il est urgent d'agir avant que ne survienne un accident !

Le diesel, avenir de la mobilité ?

La commune vient d'acquérir un petit fourgon diesel pour les déplacements de ses agents. Quand nous avons fait remarquer qu'un véhicule électrique aurait été moins polluant, le maire nous a répondu que le diesel représentait l'avenir de la mobilité. Mais alors pourquoi les voitures diesel ne bénéficient-elles pas d'aides de l'Etat, contrairement aux électriques ? où sont ses engagements sur la transition écologique ?

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, soyez prudents. Nous sommes à votre disposition pour vous donner plus d'information sur ces différents sujets.

J.F. Saussé, D. Doyhenard et J.P. Turczyn